NOUVELLES RÈGLES
DE GOLF
2019

Charles-André Bagnoud
Arbitre de golf



Site Internet RSA



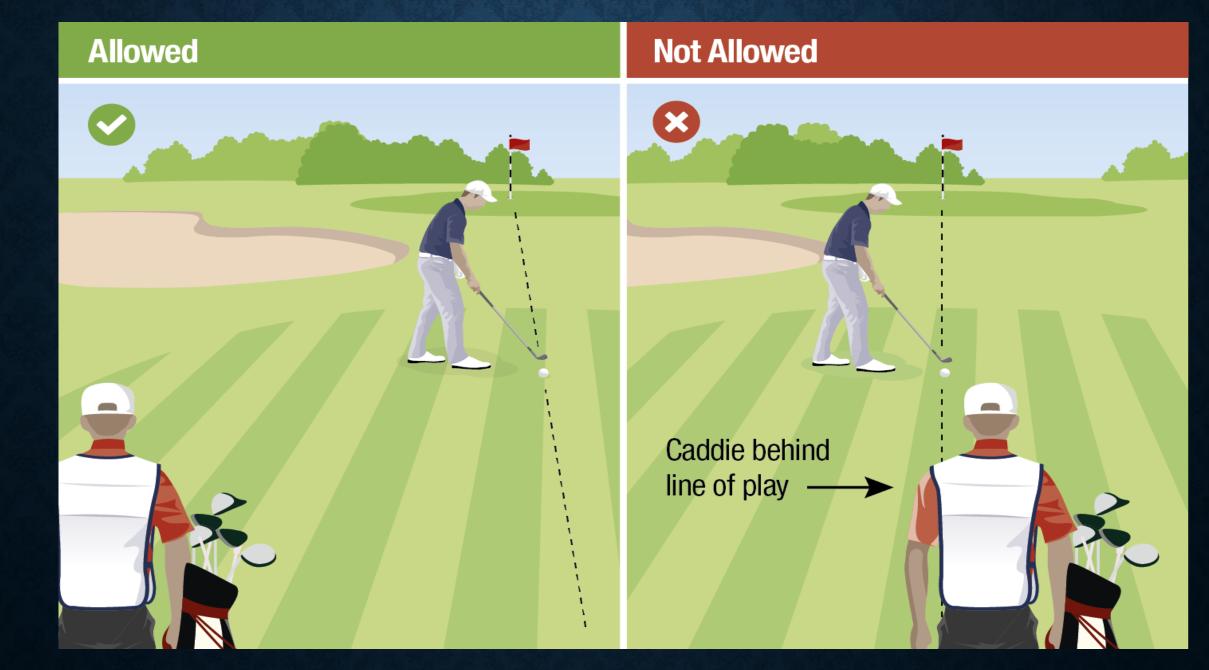


«L'édition du joueur»https://www.randa.org/fr-fr/rog/2019/rules/players-edition/rule-1

Alignement (R 10)

- > Pas d'aide pour l'alignement pour effectuer un coup de golf
- Interdiction pour le caddy de se placer volontairement derrière le joueur, dans sa ligne de jeu, dès que celui-ci à commencé à prendre son adresse
- Interdiction de poser au sol un objet (club, etc...) aidant à l'adresse

10.2b Cadet se tenant sur ou près de la ligne de jeu derrière la balle



Balle en mouvement (R 11) / Frapper la balle (R 10)

Pas de pénalité pour une balle en mouvement qui touche accidentellement le joueur, son caddy ou son équipement

Pas de pénalité si involontairement on frappe plusieurs fois la balle («double hit»)

Balle déplacée durant la recherche (R 7)

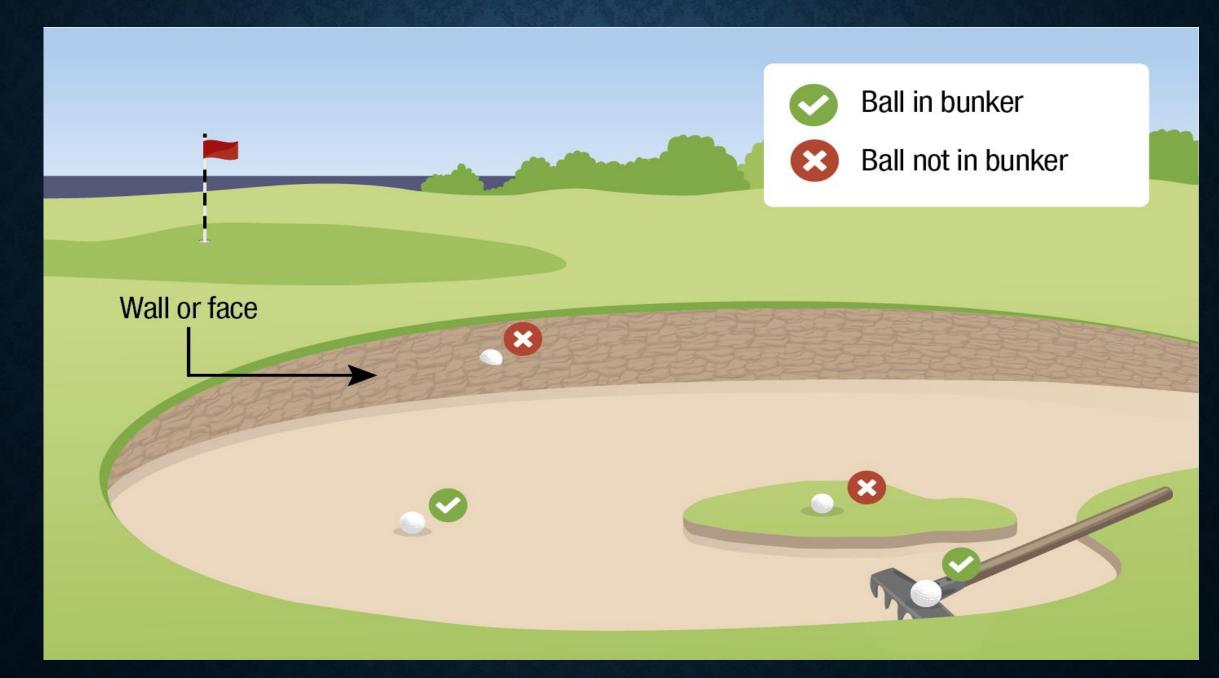
Pas de pénalité pour une balle déplacée par le joueur ou son caddy durant la recherche

La balle doit être replacée (pas «droppée»)

«Bunkers» (R 12)

- Possibilité de toucher et de relever les détritus dans le bunker, (y compris les cailloux et les pierres)
- Pas de pénalité pour frapper dans le sable avec le club même par énervement ou par frustration
- Interdiction de «tester» les conditions du bunker, de modifier la position de la balle dans le sable et de toucher le sable derrière la balle en faisant le «backswing»

12.1 Balle dans un bunker



Mesure : une longueur de club / deux longueur de club

Cette mesure est fixe pour tout le parcours : C'est la longueur du club le plus long dans le sac de golf du joueur à l'exception de son «putter»

Clubs (R 4)

- Club endommagé durant le parcours (pour n'importe quelle raison) :
- le joueur peut continuer ce parcours-là avec le club endommagé, même devenu non conforme ;
- il ne peut pas le remplacer (sauf dommage causé par un «élément extérieur»);
- il peut le réparer mais ne doit utiliser que les composants du club concerné

Appareil de mesure de distance (R 4)

> Autorisé, sauf règle locale contraire (tours professionnels)

«Drop» et zone de dégagement (R 14)

Drop à hauteur de genou (fixe pour chaque joueur)

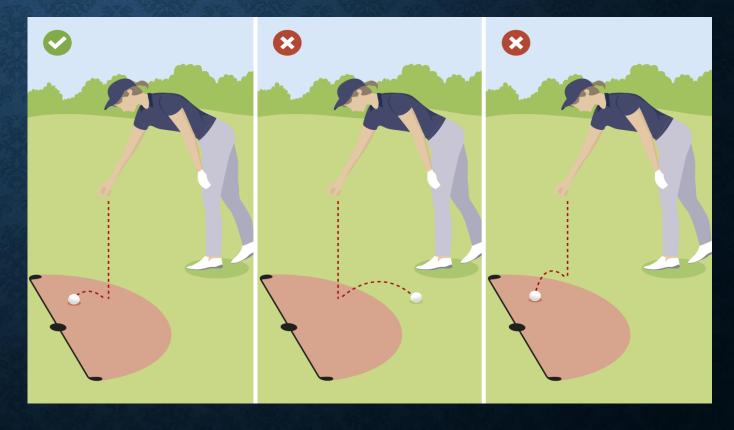
14.3b Dropper à hauteur de genou



«Drop» et zone de dégagement (R 14) (suite)

La balle doit être droppée
 à l'intérieur et doit
 rester dans
 la zone de dégagement

14.3c La balle doit être droppée dans la zone de dégagement et venir y reposer



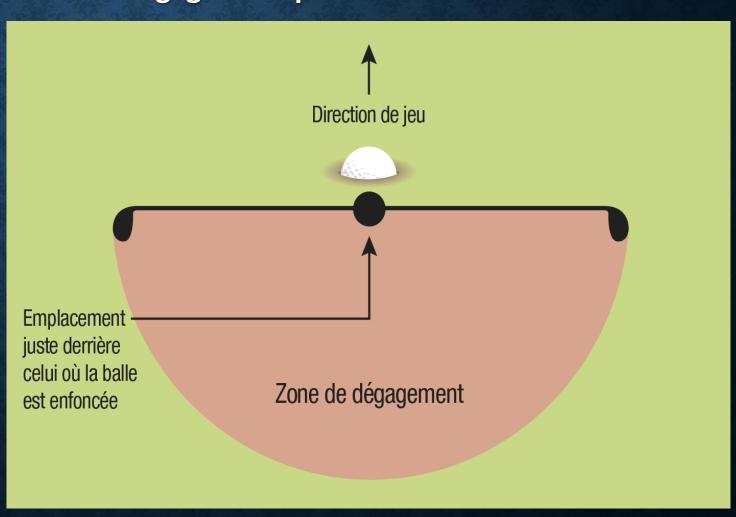
«Dropping zone»

La balle doit rester dans la «dropping zone»; si elle en sort après le «drop», obligation de la redropper dans la «dropping zone»

Balle enfoncée dans son empreinte («pitch») (R 16)

16.3b Dégagement pour une balle enfoncée

Zone de dégagement



Balle perdue (R18)

- > Temps de recherche réduit à trois (3) minutes
- Pas de pénalité pour une balle déplacée durant la recherche

Zone de pénalité (R 17)

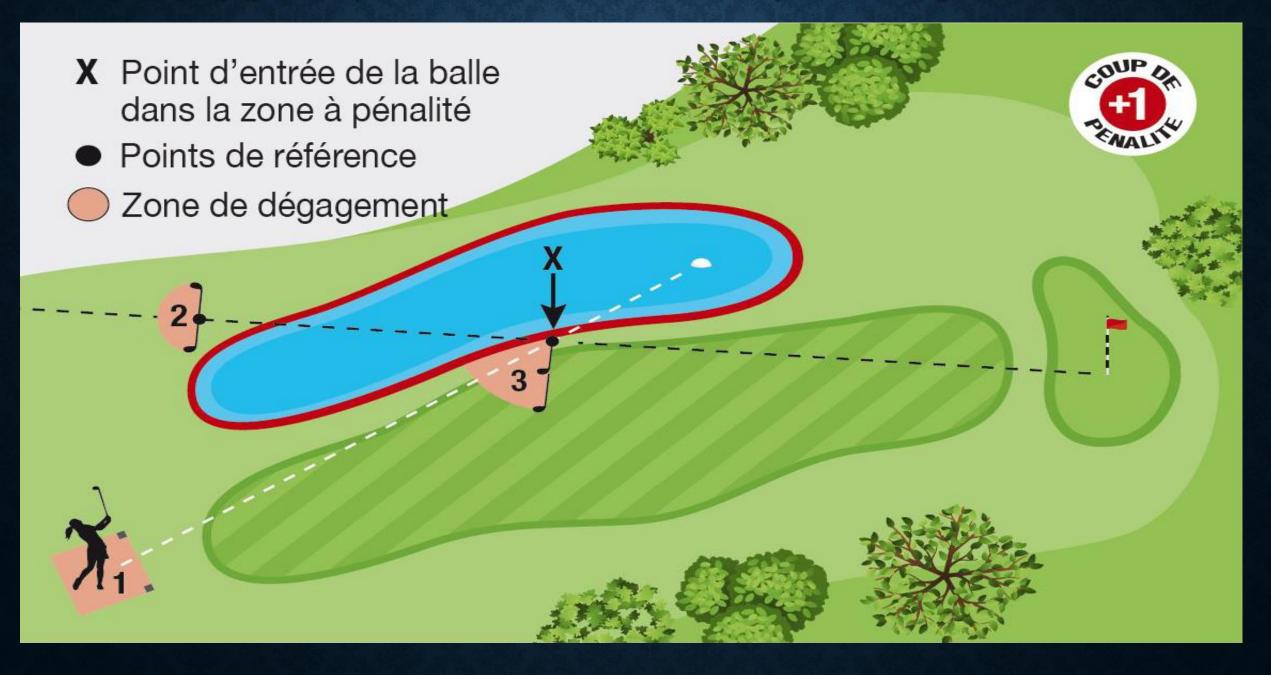
Plus de possibilité de dégagement sur la marge opposée de l'obstacle marqué en rouge (sauf règle locale)

Plus de règles particulières s'appliquant pour jouer une balle dans les zones de pénalités

17.1d /1 Dégagement pour une balle dans une zone à pénalité jaune



17.1d / 2 Dégagement pour une balle dans une zone à pénalité rouge



Balle provisoire

Possibilité de revenir en arrière et de jouer une balle provisoire en tout temps avant que la balle d'origine ne soit trouvée (même si le joueur s'est avancé très loin en avant vers sa balle d'origine et même si la recherche de celle-ci a commencé)

«Putting green» (R 13)

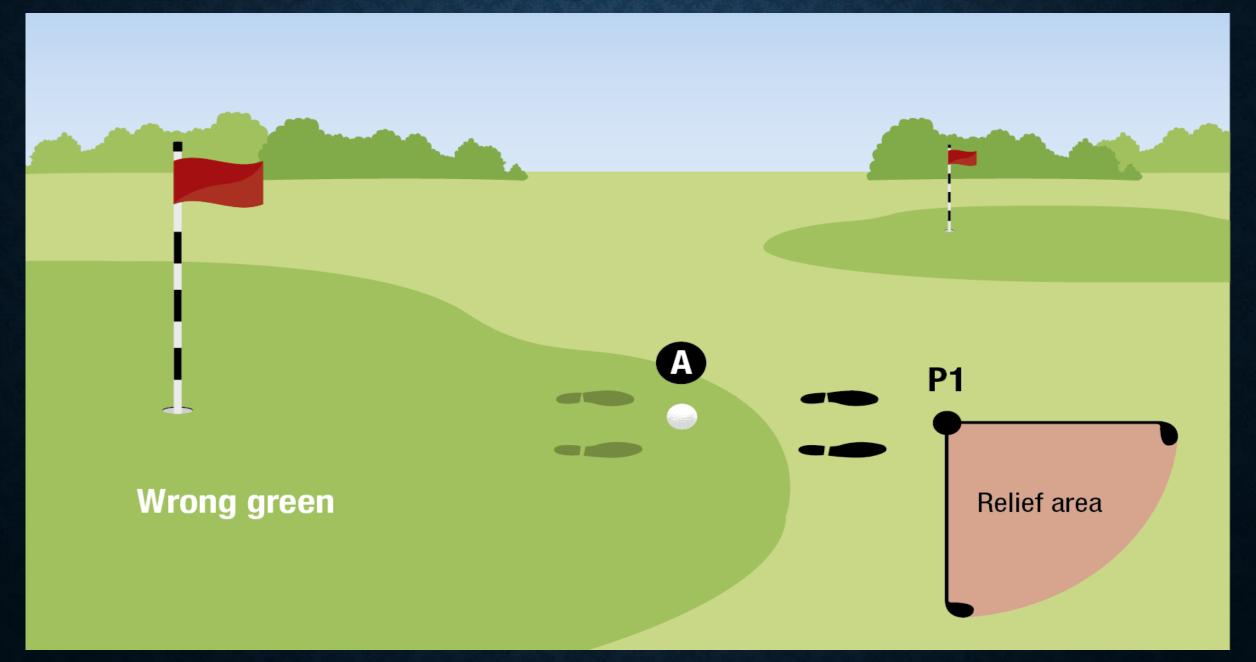
- La ligne de «putt» peut-être touchée par le joueur et son caddy (elle ne doit pas être améliorée)
- ➤ Le joueur peut «putter» depuis le «putting green» en laissant le drapeau dans le trou
- Le joueur peut réparer les dommages causés sur le «putting green» par n'importe quelle personne ou « éléments extérieurs» (marque d'impact de balles, marque de pas ou de chaussures de golf, etc...); il ne peut pas réparer des imperfections naturelles de la surface du green ou une usure normale du trou)

«Putting green» (R 13) (Suite)

Une balle restant coincée entre le bord du trou et le drapeau est considérée comme entrée si une partie d'elle se trouve en dessous du bord du trou.

Obligation de se dégager d'un autre green que celui du trou joué également quand l'adresse du joueur doit se faire sur ce green

13.1f Dégagement gratuit d'un mauvais green



Jugement raisonnable

Ce qui est demandé au joueur dans la détermination d'un point d'entrée dans une zone de pénalité; dans la détermination d'une ligne de remise en jeu de sa balle derrière une zone de pénalité; d'une estimation d'où une balle a été enlevée par un élément extérieur; etc... Possibilité d'éviter une pénalité en restaurant les conditions qui ont été améliorées par le joueur (R 8)

Exemple de cas où le joueur arrive à restaurer aussi près que possible une situation qu'il a modifiée avant d'effectuer son coup

Interruption du jeu

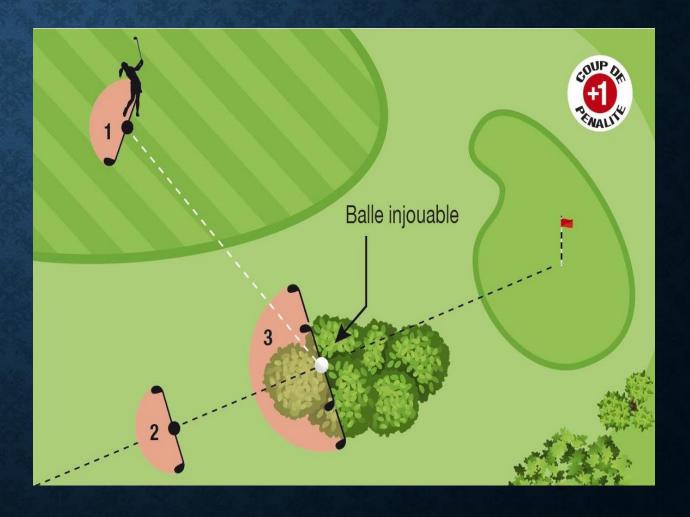
Lors de la reprise du jeu, la balle doit être placée là où elle a été relevée par le joueur (pas «droppée»); si l'endroit précis n'est pas connu, il doit être estimé et la balle doit être placée à cet endroit

L'interruption immédiate du jeu pour situation dangereuse (éclair, foudre, ...) est maintenant prévue dans les règles

Balle injouable

La balle «droppée» doit rester dans la zone de dégagement (!); Il n'y a plus de possibilité de la voir rouler jusqu'à deux longueurs de clubs depuis là où elle a touché le sol

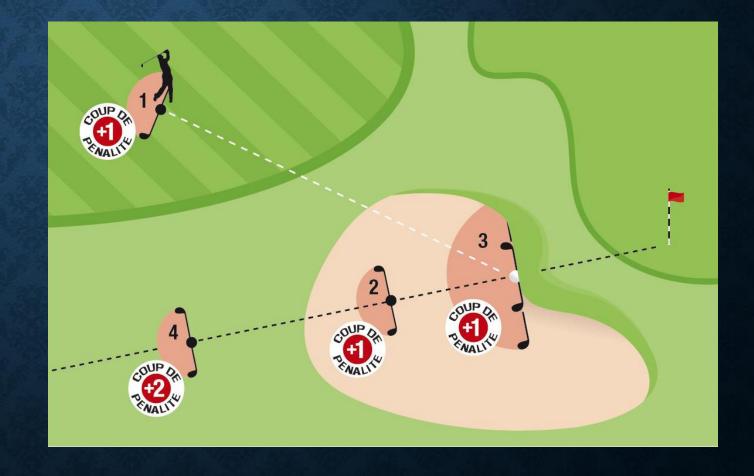
19.2 Options de dégagement pour une balle injouable dans la zone générale



Balle injouable

Option supplémentaire pour le bunker

19.3 Options de dégagement pour une balle injouable dans un bunker





MERCI POUR VOTRE ATTENTION!